

Nidification urbaine

du Hibou



Texte rédigé par
Thierry Dewitte
selon les notes et
observations de
Didier Delvin.

Photos de Thierry Dewitte, sauf mention
contraire

**PREMIER CAS DE NIDIFICATION URBAINE
DU HIBOU GRAND-DUC (*BUBO BUBO*) POUR
LE SUD DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE
(COUVIN, PROVINCE DE NAMUR).**

Un nouveau seigneur veille sur la ville de Couvin. Au sommet de la Falaise, entre plaine et plateau, s'étend son royaume sauvage, nocturne et magnifique. Vu du haut de la Falaise, Couvin n'est qu'une rue principale et une rivière...

Didier Delvin habite à Couvin (province de Namur), la façade de sa maison donne sur la rue principale, où passent chaque jour des centaines de camions et plusieurs milliers de voitures. L'arrière est agrémenté d'un joli petit parc bordé par l'Eau Noire (rive gauche), elle-même longée par l'étroite rue de la Falaise (rive droite) et une imposante falaise.

Ce soir-là, la télévision va en sourdine, en attendant la dernière diffusion de Journal. Il est occupé à la cuisine, un peu de rangement, cela ne fait pas de tort...

Malgré les bruits à l'intérieur de la maison et le grondement sourd de la rivière, il s'arrête, l'attention attirée par un son étrange. Un "Houho ... Houho..." répété lui parvient. Mais qu'est-ce donc ? Un oiseau ? Un rapace ?

d'en avoir le cœur net, il s'empresse de sortir, fait quelques pas... Oui c'est bien ça, un hibou grand-duc chanteur, c'est à peine croyable ! Il est 22 heures, nous sommes le 20 février de l'année 2015.

Les jours qui vont suivre, puis les semaines, les mois, ne seront plus comme auparavant : c'est une grande aventure qui commence...

Didier va noter, jour après jour, un résumé de ses observations et cela jusqu'au 20 octobre, date où il nous les a confiées. Il faut préciser d'emblée qu'un poste d'observation est rapidement trouvé, juste en face du site occupé par le grand-duc. Il est situé à plus de 250 m "à vol d'oiseau" perdu au milieu des maisons et des jardins. Le comportement des observateurs, aux yeux des oiseaux, est bien intégré dans l'activité humaine de l'endroit. Le suivi ne provoque aucun dérangement. La vie de notre ami Didier suivra le rythme de son voisin d'étage, presque, le seigneur de la nuit.

**RÉSUMÉ DU DÉROULEMENT
DE LA NIDIFICATION**

20 FÉVRIER : BONJOUR, JE ME PRÉSENTE

Une ancienne maison bourgeoise entourée d'un petit parc, appelé communément le parc Desorme, accueille aujourd'hui l'école maternelle communale. De grands arbres de diverses essences exotiques ont déjà fait l'objet de l'attention des naturalistes. De jeunes chouettes hulottes y ont été recueillies dans les années nonante, apportées au Centre de Réhabilitation (à cette époque, le Creaves de Petigny). Des résineux isolés



Vue partielle du parc Desorme.

arbres que le grand-duc mâle chante pendant une dizaine de jours.

3 MARS : "ET PLUS SI AFFINITÉ..."

Des chants et cris s'échangent de là vers la falaise ; pas de doute, une femelle répond. Ces duos montent en intensité jusqu'au 12 mars où un grand-duc partant de la falaise est aperçu. Le parc est occupé en début de soirée, un oiseau s'envole régulièrement du plus grand des arbres ; chants et cris sont parfois émis de là. La recherche de pelotes est infructueuse. C'est bien la falaise qui abrite les oiseaux. Celle-ci fait quelques centaines de mètres de long, surplombant toutes les maisons de la rue de la Falaise. Les échanges vocaux varient selon la météo. Absents ou tenus par pluie et grand vent, ils se font plus intenses par temps calme, froid et ciel étoilé... Ce scénario se prolonge durant tout le mois de mars. Le cantonnement du DNF (Département Nature et Forêts) de Couvin (Mr. Jean Laroche et collègues) est rapidement averti de la situation. En effet, vu la proximité des habitations, si un individu est blessé ou connaît une autre mésaventure, il sera rapidement retrouvé.

A gauche : Vue de la couveuse
© .Laurent Malbrecq

Ci-dessous : Vue générale
de la rue de la Falaise
et de la falaise de Couvin.



Grand-duc

27 MARS : LE CALME S'INSTALLE...

Les oiseaux deviennent très discrets. Parfois un adulte est surpris, posé un instant au bord d'une crevasse ou passant d'un vol silencieux. Une partie de la falaise n'est pas éclairée la nuit. Au moins un membre du couple semble s'y cantonner, caché dans le lierre. Dans Couvin, la nouvelle de la présence des Grands-ducs se répand "de bouche à oreille". Quelques personnes signalent leur présence à Didier : les volatiles chassent dans certaines prairies aux alentours de Couvin, éloignées jusqu'à 1,5 km du site occupé.

5 AVRIL : NIDIFICATION EN COURS...

Depuis le début du mois d'avril, en soirée, un oiseau semble prendre son envol du même endroit. Une recherche attentive à l'aide d'une longue-vue permet de découvrir la grande-duchesse. Elle est couchée et semble imperturbable, malgré les bruits et les nombreux va-et-vient liés aux activités humaines journalières. Ceux-ci se sont peu à peu intégrés dans son environnement. Parmi les giroflées et les potentilles en fleurs, seule la tête de la couveuse est visible, les yeux grands ouverts, les aigrettes au repos. Elle semble sereine. Le mâle, posé non loin de là, part chasser vers 19 h 45. La femelle quitte l'aire aux environs de 21 h et y revient quelques minutes après s'être soulagée. Quelquefois, elle se déplace un peu pour se nourrir. Des os sont éparpillés autour d'elle et on distingue un pigeon mort. L'église et d'autres bâtiments attirent une importante population de pigeons, perdus lors des concours ou issus d'élevages de pigeons voyageurs. Certains d'entre eux dorment aussi posés sur la paroi rocheuse.

5 MAI : FAIRE-PART DE NAISSANCE...

L'aire est située sous un surplomb rocheux, mais l'ensoleillement y est par moment très important. La femelle peut rester longtemps les yeux mi-clos, ventilant, la gorge animée de rapides mouvements. Soudain, elle bouge, prélève de petits morceaux sur une carcasse et nourrit ce qui ressemble à des petites boules. L'éclosion a donc bien eu lieu : trois petites boules blanches sont d'abord aperçues, mais le 17 mai seuls deux jeunes seront encore dénombrés et cela perdurera jusqu'au départ définitif des jeunes. La différence de taille entre les deux jeunes est marquante et s'explique par le fait que la couvaison débute dès la ponte du premier œuf. Le comportement de l'ainé traduit aussi cette différence d'âge. Il est plus vif, a plus la "bougeotte". Si la femelle passe ses journées à l'aire, le mâle est proche, posé sur un arbre, très attentif aux déplacements des corneilles. L'aire est assez grande, plusieurs mètres carrés, ce qui permet à la femelle de se mettre par moments un peu à l'écart ou à l'ombre, "soufflant" quelque peu de l'attention continue dont elle fait l'objet de la part de ses deux jeunes. Leur croissance est rapide; ils semblent avoir doublé de taille après la première semaine. Leur plumage fonce au fil des jours. Le 20 mai, après une pluie, leurs ailes sont ouvertes pour sécher; les rémiges commencent à apparaître. Le 24 mai, Didier entend bien les jeunes crier, chuintier plus exactement; les parents répondent; c'est l'obscurité. Le 25 mai, les yeux d'un jeune sont bien visibles, ils deviennent orangés. Le 30 mai, les jeunes explorent la paroi proche de l'aire; ils marchent et exercent leurs ailes sur une zone de plus en plus grande. La

toujours vers le même massif. Il fait chaud en ce début juin. Les jeunes sont bien cachés parmi les rochers. La femelle est toujours à l'aire; un jeune s'en approche, il est presque aussi grand qu'elle. Un hérisson est au menu. En soirée, les geais harcèlent la femelle et les jeunes à l'aire. Les 10, 13, 14 et 17 juin, mêmes scènes, les jeunes bougent de plus en plus, s'exerçant à bien activer les ailes, et le 24 juin, surprise, un jeune vole par ses propres moyens. Bientôt le second lui emboîte le pas. Ils vont alors se percher à la tombée de la nuit, criant de plus en plus fort, afin de de rester localisables par les parents. Le 28 juin, les jeunes passent la journée à l'aire, ensemble. La femelle se tient plus à l'écart. Le 30 juin, le plus costaud des jeunes avale "toute ronde" une proie entière. Le 3 juillet, les jeunes volent de rocher en rocher, puis d'arbre en arbre, ceux qui poussent sur la paroi, puis de toit en toit. Le 4 juillet, les plumes recouvrent tout le corps, un peu de duvet émerge ici et là, les sourcils commencent à se dessiner et l'iris est maintenant rouge-orangé. Les corneilles agressent la nichée, attirées par les nombreux restants de proies qui garnissent l'aire. La femelle les en chasse.

8 JUILLET : ON VA DÉMÉNAGER...

Le 08 juillet, toute la famille est posée sur les toits; il est 21 h 10. Même pas peur! Le 09 juillet, la scène se renouvelle mais avec de nombreux allers et venues. Ça sent le départ; il est 21 h 30. Le 10 juillet, grand silence, plus âme qui vive... 11 juillet, 17 h, une personne téléphone pour signaler un grand rapace pris dans un fil barbelé. Visite sur place, mais l'oiseau s'est envolé : tant

Vue de la falaise depuis la place
© Michel Gouttier..



au danger du quotidien. La famille s'est cantonnée dans un grand massif de résineux sur les hauteurs de Couvin, où ils resteront tout l'été.

20 OCTOBRE : RETOUR CASE-DÉPART...

Des chants de grand-duc sont à nouveau entendus dans la falaise. Un individu s'envole vers le parc, toujours en chantant. Le grand-duc est revenu; les jeunes sont donc émancipés après plus de cinq mois. Est-ce la fin de l'histoire ?

JANVIER 2016 : MENU DU JOUR OU À LA CARTE ?

Profitant de l'absence hivernale de la grande-duchesse sur l'aire, la récolte des restes de nourriture est opérée afin de pouvoir identifier les ossements, et divers crânes et plumes. Lors de cette visite, il apparaît que la cuvette de l'aire est déjà recouverte ainsi que ses abords nettoyés. Le nombre de proies retrouvées est relativement limité, 26 au total. Il s'agit par ordre d'abondance' du Rat surmulot (*Rattus norvegicus*), 12 ex., du Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), 5 ex., du Pigeon domestique (*Columba livia*), 4 ex., du Campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*) 3 ex., de la Pie bavarde (*Pica pica*), 1 ex. et du Geai des chênes (*Garrulus glandarius*), 1 ex. Soit 2/3 de mammifères et 1/3 d'oiseaux, toutes proies d'assez grande taille, vu celle imposante du prédateur. La prédominance du Rat surmulot ou Rat brun, aussi appelé Rat d'égoût, est habituelle chez le Hibou grand-duc, étant donné que les abords de fermes et de jardins (poulaillers, compost, immondices, etc.) de la périphérie de Couvin sont des lieux qui attirent ce rongeur.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

Si le choix par le couple de grands-ducs de la paroi rocheuse n'a rien de surprenant,

bas, le haut ou les côtés, des habitations, rues, ruelles et jardins l'entourent de toutes parts. Avant d'atteindre des espaces campagnards composés d'un bocage de prairies et de haies et de quelques vieux vergers, il lui est nécessaire de survoler les espaces construits. Mais cette difficulté doit être relativisée. Couvin présente un bâti particulièrement groupé, s'étendant au départ de l'église et d'une fortification aujourd'hui disparue (au sommet de la falaise occupée). Du haut de la paroi, dominant l'agglomération, il lui suffit de parcourir 240 m vers l'ouest ou 200 m vers l'est, pour rejoindre ses territoires de chasse les plus proches.

On sait que le Hibou grand-duc s'accommode volontiers de la présence humaine, s'il évalue qu'elle n'est pas une source de danger pour lui. Ainsi, a-t-il redéployé son aire de nidification ces dernières décennies grâce, entre autres, à la colonisation de carrières en activité. Mais c'est quand même différent de se retrouver en plein centre-ville. C'est peut-être le manque de sites de nidification encore disponibles dans la région qui a dû "le forcer" à s'établir, finalement, sur le site de la falaise de Couvin ? Mais aussi (surtout ?) la présence en ce lieu de proies abondantes et faciles d'accès, telles que les pigeons des villes et les Rats surmulots ? On ne va pas s'en plaindre ! Observer le Hibou grand-duc dans de telles conditions, sans provoquer le moindre dérangement dans sa vie au fil des jours et ce depuis un endroit libre d'accès, est une aubaine unique !

COMMENT SE RENDRE AU POINT D'OBSERVATION EN 5 PHOTOS ?

Il faut se garer dans la rue principale de Couvin (Place verte, Faubourg St-Germain ou rue de la Marcelle) pour rejoindre à pieds le passage pour piétons du faubourg St-Germain, à hauteur de l'école maternelle communale. Vous verrez alors l'entrée d'une

qui permet de rejoindre un ensemble de jardins potagers murés. Empruntez le sentier sur une centaine de mètres afin de vous rendre sur une terrasse dominée par quelques frênes. Vous êtes arrivés (longue-vue indispensable !).



1. Entrée de la ruelle.



2. Emprunter le passage.



3. Traverser les jardins potagers murés en suivant le sentier.



4. Se placer sur la plate-forme.



À PEINE ARRIVÉ ? DÉJÀ MENACÉ ?

Pour ordonner à la nature, il faut obéir à ses lois. Le propre d'un rocher est de se désagréger avec le temps. Il est donc tout à fait inopportun de construire sous un rocher comme d'ailleurs de bâtir en zone inondable ou de faire bâtir près d'une autoroute et puis se plaindre du bruit... Mais voilà, toute une rue bâtie occupe le pied de la falaise depuis au moins le XVI^e siècle !

Suite à la chute régulière de cailloux, notamment à proximité du plus grand abri sous roche de Belgique, les Cavernes de l'Abîme (qui fut autrefois une importante attraction touristique), un peignage de la falaise eut lieu en 1987. En 1995, une cartographie de la falaise a été réalisée afin d'évaluer son état, à la demande de Gérard Lottin, échevin des Travaux de l'époque (voir archives du Journal Le Soir, 31 décembre 1995). Des fissures et un bloc menaçant de tomber incitaient à envisager des travaux d'urgence : taille des nouveaux arbres et arbustes apparus depuis 1987, nouveau peignage de la paroi avec pose d'un filet de protection pendant la durée des travaux. Des travaux de consolidation de la paroi sont projetés et devraient s'étaler sur une période de cinq ans (soit de 1996 à 2000), à budgétiser. Mais la paroi est-elle bien propriété communale ? Voilà une question abordée lors de cette réflexion. Un second peignage est finalement mis en œuvre. En 1997, il est envisagé de poser en

nappe un filet métallique de 12 mètres de large sur 25 mètres de longueur pour sécuriser le surplomb de l'entrée des Cavernes de l'Abîme afin d'assurer le maintien de l'exploitation touristique du site, comme l'explique à l'époque le bourgmestre Robert Dubuc (voir archives Le Soir, 2 septembre 1997). Cet important ouvrage est envisagé pendant la fermeture annuelle des cavernes de l'Abîme qui débute en octobre. Le coût de la sécurisation complète (avec notamment la consolidation des murets des riverains) de la falaise est estimé à environ 200.000 euros. La pose du filet a bien été effectuée : il est visible depuis le trottoir.

Fin de l'année 2015, nous apprenons que la pose d'un filet plus important encore est désormais envisagée par l'Administration communale de Couvin. On imagine sans mal les perturbations engendrées par de tels aménagements envers le plus grand rapace nocturne d'Europe, mais aussi l'impact visuel discutable. Sans oublier que la paroi présente d'indéniables intérêts esthétique, historique, archéologique (et donc touristique) ainsi que naturels (dont plusieurs plantes comme la Mélisse ciliée, la Scabieuse colombar, l'Ail à tête ronde, la Ballotte noire et surtout la Diplotaxis à feuilles étroites-seule donnée depuis 1980 pour l'ESEM-, une belle population de Léopard des murailles,...). Certes, une intervention contre la chute de pierres est nécessaire, mais pourquoi ne pas commencer par un peignage de la falaise, associé à une ins-

pection dans les règles de l'art ? Ensuite, la période choisie pour réaliser les travaux doit retenir la plus grande attention des décideurs, la période la plus favorable nous semble être d'octobre à décembre. Espérons que le pouvoir politique prendra bien en compte ces différents points et que nous pourrons encore admirer la silhouette de cet hôte prestigieux, le soir venu, frôlant la falaise de quelques mouvements amples avant de disparaître, absorbé par la noirceur de la nuit...

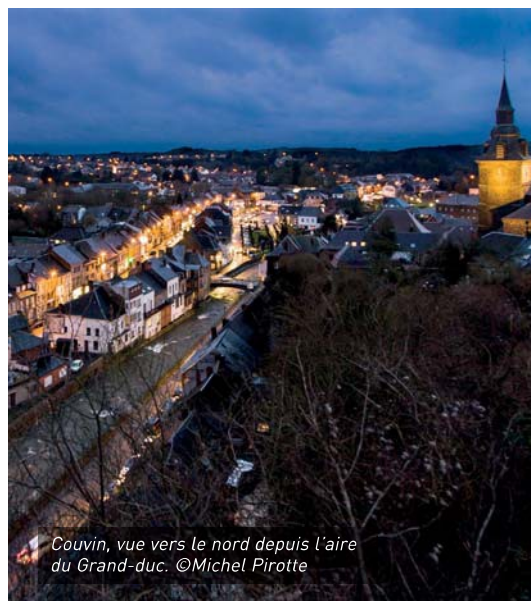
Merci à Didier Delvin pour avoir accepté de nous confier ses notes, à Michel Pirotte pour sa recherche des restes de nourriture et la détermination de ceux-ci sans oublier Olivier Decocq pour sa relecture attentive.

Merci pour votre attention

1 - Détermination faite par Michel Pirotte. Merci à lui.



Couvin, vue vers le sud depuis l'aire du Grand-duc. ©Michel Pirotte



Couvin, vue vers le nord depuis l'aire du Grand-duc. ©Michel Pirotte



Dernières nouvelles du Seigneur de Couvin

Nous voici au printemps 2016. Un couple de Hibou grand-duc est toujours bien présent. La douceur hivernale a favorisé une nidification particulièrement hâtive. Les premiers chuintements sont entendus dès le 18 février. Au bout d'une semaine deux têtes duveteuses apparaissent. Ce n'est plus l'aire de l'an passé qui est utilisée : celle-ci se situe plus vers le sud. Ensuite, c'est une troisième puis une quatrième tête que je peux apercevoir le 27 février. Mais depuis, la météo est devenue très hivernale ! Suite à cette période difficile, le 5 mars je n'arrive plus à observer le dernier des jeunes. Ensuite, le 14 mars, je repère le troisième en bas du second palier : il ne bouge plus. Cette situation reste inchangée, jusqu'à l'envol des deux jeunes rescapés. Survient enfin la désertion temporaire du site de nidification vers le 20 septembre. Le bilan de cette année est donc le même qu'en 2015 : deux